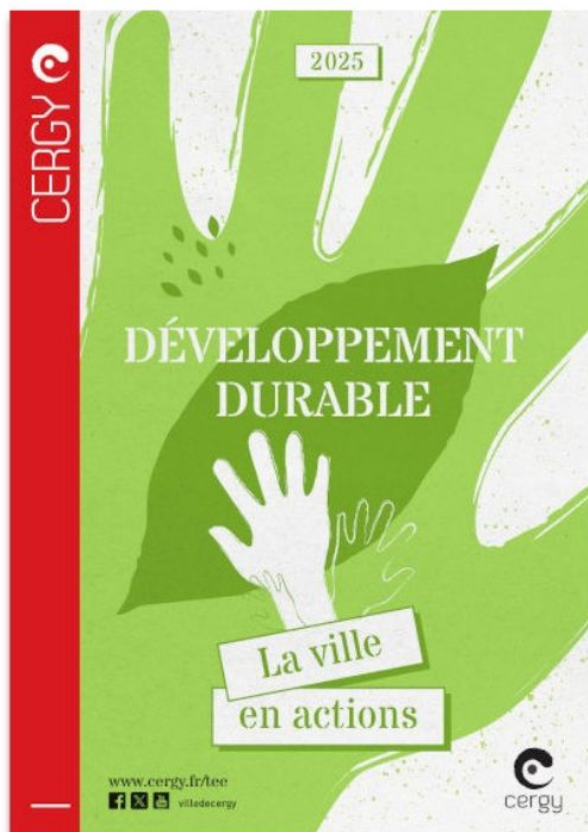


La Ville de Cergy présente son rapport développement durable 2025



Présenté en conseil municipal le 20 novembre dernier, le Rapport développement durable (RDD) 2025 de la Ville de Cergy détaille le bilan et les perspectives de la collectivité en matière de développement durable et de transition écologique.

Alors que la température moyenne mondiale a dépassé [le seuil des 1,5°C](#) de réchauffement par rapport à l'ère préindustrielle (1850-1900) et que les experts du [GIEC](#) ne cessent d'alerter sur l'urgence climatique, la Ville de Cergy dresse, comme chaque année, le bilan annuel de ses actions en faveur de la transition écologique et énergétique.

Le baromètre local du développement durable

Le [rapport du développement durable 2025](#) est un outil de référence pour les habitants afin de suivre l'action de la commune. Il s'inscrit dans le cadre de la [loi "Grenelle 2"](#) de 2010 qui impose aux communes de plus de 50 000 habitants de présenter un rapport sur leur situation en matière de développement durable.

La Ville de Cergy s'est ainsi engagée à atteindre l'objectif global de **réduire ses émissions de gaz à effet de serre (GES) de 59 % d'ici 2030**.

7 actions concrètes

- **Structurer la sobriété énergétique et engager des rénovations globales** (action 1, p. 12)

Les efforts de sobriété ont permis à la Ville de **stabiliser les consommations énergétiques** sur les six premiers mois de 2025, par rapport à 2024, malgré un besoin accru en chauffage au premier trimestre.

Des rénovations énergétiques globales ont été lancées, telles que celle du Carreau (visant -35 % de réduction de consommation d'énergie) et de la Maison Anne et Gérard Philippe (visant **80 à 90 % d'économies énergétiques**).

Deux sites communaux (La Lanterne et le gymnase de l'Axe Majeur) sont en cours de **raccordement au réseau de chaleur urbain**, un projet visant à réduire les émissions de GES de 50 %.

2024 et 2025 ont aussi été marquées par le démarrage d'une démarche collective de sobriété énergétique, notamment via la participation au challenge national [Cube Ville](#), lors duquel Cergy a remporté le **prix de l'animation générale**.

- **Promouvoir les mobilités durables** (action 2, p. 14)

Le linéaire cyclable communal est passé à **120 km**, augmentant de 18 % en cinq ans. En 2025, **3 km de linéaire cyclable** ont notamment été aménagés (Avenue de l'Embellie et Boulevard de l'Oise).

Deux « **Rues aux écoliers** » ont également été aménagées (écoles du Hazay et du Point du Jour) pour sécuriser l'environnement des élèves et encourager les mobilités douces.

- **Un PLU révisé pour une ville durable à l'horizon 2040** (action 4, p. 18)

Le PLU (Plan local d'urbanisme) révisé, approuvé en juin 2025, fixe les orientations d'aménagement jusqu'en 2040. Ce PLU convertit une **cinquantaine d'hectares**, ayant vocation à être urbanisés, en zones agricoles, naturelles ou de développement des énergies renouvelables (UENR).

- **Valoriser les espaces de biodiversité** (action 5, p. 20)

La nature gagne du terrain en ville. Le programme Canopée a permis la plantation de 181 arbres et arbustes dans six groupes scolaires en 2024-2025.

Quatre Cours OASIS ont été créées dans deux écoles (Chanterelle et Nautilus).

- **Apprendre et agir dès le plus jeune âge** (action 6, p. 22)

Une **Aire Terrestre Éducative** a été aménagée au Parc du Pas Saint-Christophe pour sensibiliser les élèves à la nature et à la biodiversité.

Dans les cantines, la ville propose **30 % de produits bio** dans ses cantines et 50% à partir du 1^{er} janvier 2026, dépassant l'obligation de 20 % fixée par la [loi EGAim](#).

- **Favoriser l'inclusion sportive et scolaire** (action 7, p. 25)

En matière d'inclusion, un premier **parcours public sport-santé inclusif** a été inauguré en juillet 2025 au Bois Lapelote, adapté aux seniors et aux personnes à mobilité réduite.

Une nouvelle **salle sensorielle** a été aménagée au sein du groupe scolaire des Essarts pour accompagner les enfants ayant des besoins éducatifs

particuliers ou en situation de handicap.

- **Cergy entreprise solidaire innovante locale** (action 8, p. 26)

En ce qui concerne l'emploi et l'économie solidaire, l'association **CESIL**, issue du dispositif **Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée (TZCLD)**, emploie 30 personnes en 2025. CESIL gère notamment une boutique de recyclerie et offre des services de proximité, place du Marché.

EN IMAGES



En chiffres

94

actions en faveur du développement durable ont été suivies sur l'année 2025. 82% sont réalisées ou en cours.

483

hectares de zone naturelle à Cergy, en augmentation de 21,39 hectares depuis la révision du PLU en 2025. La zone agricole progresse de 13,23 hectares.

9 478

tonnes équivalent CO₂ ont été émises par la ville de Cergy en 2024. Une donnée en légère baisse sur un an, en raison notamment de l'évolution des déplacements.

→ [CONSULTEZ LE RAPPORT COMPLET](#)

→ [CONSULTEZ LA SYNTHÈSE DU RDD](#)

